



Acte n° 2023C211

DELIBERATION

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 04 DECEMBRE 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 37

Pouvoirs : 6

Votants : 43

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 27/11/2023

Le 4 décembre 2023, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Emmanuelle CARGNELLI, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON, France-Line VINCENT.

Absents excusés : Fabien BIHLER (Pouvoir à Stéphane BERTHOMIEU), Mickaël BOUCHARD, Bruno HENRY, Corinne MARTIN GAJAC (Pouvoir à Frédéric VALLOS), Amina LEGHNIDER (Pouvoir à Patrick CHARRONDIERE), Stéphanie PALLIER (Pouvoir à David POMMIER), Sylvie PERMEZEL (Pouvoir à Didier ALBAN), Richard SIMMINI (Pouvoir à Agathe IACOVELLI).

Secrétaire de séance : Michelle NUGUET.

OBJET : GESTION DES DECHETS – Modification du règlement des déchèteries

M. Vincent LAUTIER, Vice-Président en charge de la gestion des déchets, explique qu'un règlement des déchèteries est actuellement en vigueur. Il a été modifié en 2022 (délibération n°2022C29 du 21 mars 2022) en intégrant la simplification des modalités d'accès en déchèteries pour les particuliers.

M. Vincent LAUTIER indique que le règlement actuel des déchèteries n'intègre pas l'adaptation des horaires d'ouverture des déchèteries en fonction des conditions climatiques extrêmes notamment en période de canicule.

Ainsi, M. Vincent LAUTIER explique la nécessité de pouvoir adapter les horaires des déchèteries notamment en période de très forte chaleur qui sont de plus en plus présentes pendant la période estivale. Il est proposé que les déchèteries puissent ouvrir de 7h à 13h pendant une canicule (vigilance rouge) afin de permettre aux usagers de bénéficier du service tout en garantissant des conditions de travail acceptables aux salariés sur les déchèteries.

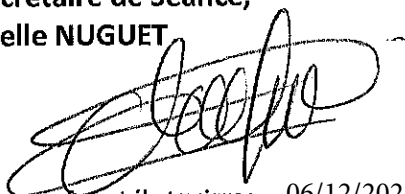
Vu l'avis favorable du Bureau du 09/11/2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **DE PRENDRE ACTE** de la modification du règlement des déchèteries.

A Trévoux, le 04/12/2023

**La Secrétaire de Séance,
Michelle NUGUET**



Affichage sous format électronique : 06/12/2023

**Le Président,
Marc PECHOUX**

